

Le Point international

9 juillet 2021

SANS COMPLAISANCE NI HYPOCRISIE; TOUT SIMPLEMENT LES FAITS'

Lyonel Trouillot, écrivain haïtien, écrit de Port-au-Prince

Haïti : « Le président de facto est victime d'un climat qu'il a lui-même instauré »

L'écrivain Lyonel Trouillot nous écrit de Port-au-Prince, sans concession, lui qui avait dès 2019 cosigné un appel à la démission de Jovenel Moïse.

Par Lyonel Trouillot

Le président Jovenel Moïse a été assassiné. **Nuance, le président de facto Jovenel Moïse a été assassiné.** La nuance est importante. Jovenel Moïse n'avait aucune légitimité depuis le 7 février 2021. « Après Dieu, c'est moi... Je suis une arête dans votre gorge. » Ainsi parlait-il au peuple qui réclamait sa démission et l'appelait par moquerie « Après Dieu ».

Son décès provoque de l'inquiétude, certes, mais sur le plan émotionnel, rien de mieux que l'indifférence.

C'est un coup contre la démocratie. Non, plusieurs coups ont été portés contre la démocratie depuis l'arrivée au pouvoir du PHTK avec Michel Martelly, et la dérive autoritaire s'est confirmée sous les ordres de Jovenel Moïse : violations des droits humains, élimination du Parlement, inféodation du pouvoir judiciaire, assassinats politiques, existence de prisonniers politiques, élimination du pouvoir des organismes de contrôle...

C'est quand même un coup porté contre la démocratie. Seulement dans la mesure où ce crime odieux vient interrompre le processus qui aurait abouti au triomphe de la démocratie véritable : l'union nationale autour d'un processus électoral crédible et la mise en place d'un gouvernement de transition tenant compte des revendications de la majorité des citoyens. Jovenel Moïse ne pouvait pas gagner. Il s'enfonçait dans un jusqu'au-boutisme qui ne pouvait conduire qu'à sa perte. Il faut chercher les auteurs et les causes de son assassinat dans le réseau d'alliances mafieuses, dans des conflits privés, ou dans la crainte chez certains de ses alliés de tout perdre avec lui. Les moyens de lutte choisis par le peuple et l'opposition sont connus : grèves, manifestations, sit-in, pétitions...

Perpétuité ou perpétuation de la violence et du chaos. Non. L'opposition organisée, les organismes et organisations de la société civile et la population dans sa majorité réclament la mise en place d'un gouvernement de transition capable d'organiser dans un délai raisonnable des élections crédibles et de sanctionner les auteurs des crimes de sang et des crimes financiers. Certaines ambassades et institutions internationales ont apporté leur soutien à la dérive dictatoriale. Le pouvoir de facto a profité de cet appui pour utiliser le banditisme comme arme politique, affirmant avoir fédéré les gangs qui sévissent dans les quartiers populaires. De nombreux massacres ont été perpétrés, leurs auteurs n'ont jamais été inquiétés. C'est justement la fin de ce cycle de violence que la population réclame.

Comment en est-on arrivé là ? Les appels des intellectuels, écrivains, chercheurs ont été nombreux, demandant à la communauté internationale de ne pas encourager la dérive autoritaire de Jovenel Moïse. Ces appels ont été ignorés. Depuis au moins deux ans, c'est au quotidien que l'on tue impunément : il y a quelques jours, deux jeunes, dont Marie-Antoinette Duclair, une militante politique et journaliste d'une énergie et d'un courage exemplaires. La mise à mort de toute vie institutionnelle, le recours au banditisme par le pouvoir ont conduit à cette situation de terreur. Le président de facto est une victime d'un climat qu'il a lui-même instauré.

Avenir, perspectives ? Écouter les Haïtiens, comme le réclament les nombreux appels lancés par des intellectuels et des écrivains. La sortie de ce cycle infernal passe par la mise en place d'un gouvernement de transition travaillant au remembrement des institutions et pouvant créer le climat nécessaire à la tenue de véritables élections. La tenue d'élections bidons sans participation effective et non reconnues par l'ensemble des Haïtiens ne fera qu'enfoncer encore plus le pays dans la violence et la crise institutionnelle.

Jovenel Moïse ? Il m'est interdit d'applaudir à la mort d'un homme. On l'avait placé au pouvoir comme fantoche et il s'est pris pour un marionnettiste. Il faut chercher ses meurtriers dans ce « on ». Je souhaite qu'ils soient retrouvés et condamnés. Comme doivent être condamnés les auteurs des massacres et des assassinats politiques exécutés sous sa présidence.

Le Point International